

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 3 janvier 2022

COMPETENCE ADMINISTRATION GENERALE

Objet: Démission du 7ème Vice-Président – Nouvelle élection du / de la Vice-Président(e)

Rapporteur: Jean-Paul LEGENDRE

Rapport de présentation :

En raison de la démission de Monsieur Jean-Christophe PISANI en qualité de conseiller communautaire, la place de 7^{ème} vice-président est vacante. Ainsi, le conseil communautaire doit, au préalable, se positionner sur le maintien ou non de ce poste. Cette vice-présidence avait pour délégation le développement économique. Au vu de l'importance de cette compétence pour le développement du territoire communautaire, il est proposé au conseil communautaire de maintenir cette vice-présidence.

Par ailleurs, par principe, le nouveau vice-président occupe de facto le dernier rang des vice-présidents. Toutefois, le conseil communautaire peut décider que le nouveau vice-président occupe le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste vacant. Il est proposé de maintenir le rang de cette vice-présidence, soit le 7ème rang.

Aussi, pour l'ensemble de ces points, il est proposé de procéder à l'élection du/ de la 7ème vice-président(e).

Projet de délibération :

Vu les statuts de la communauté de communes du Pays du Neubourg,

Vu l'acceptation par le préfet de la démission de Monsieur Jean-Christophe Pisani,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L5211-10, L5211-2, L2121-21, L2122-4, L2122-7, et L2122-7-1,

Vu les résultats du scrutin relatifs à l'élection du/ de la 7ème Vice-Président(e) de la Communauté de Commune tels que fixés au procès-verbal d'élection,

Vu le rapport de présentation ci-dessus,

Après avoir entendu le président, le conseil communautaire, après en avoir délibéré :

- approuve le rapport de présentation ci-dessus,
- décide de maintenir l'ordre du tableau des vice-présidents et de procéder à l'élection du 7^{ème} vice-président,
- comptabilise, suite ... tour, ... suffrages exprimés pour..... (candidat 1) ; ... suffrages exprimés pour..... (candidat 2) ; ... suffrages exprimés pour..... (candidat 3) ;
- proclame Mme/M. 7ème vice-président(e) de la communauté de communes,
- installe le/ladit(e) conseiller/ère communautaire élu(e) en qualité de 7ème Vice-Président(e),
- autorise le président à accomplir l'ensemble des actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.